



Dynamisme des jeunes entreprises en région Centre malgré la crise



Les entreprises créées en 2006 en région Centre ont bien résisté aux premières années de la crise économique. Fin 2009, plus des deux tiers sont encore en vie, un résultat en progrès par rapport à la survie de la génération précédente. Le taux de survie est notamment élevé sur les territoires les plus ruraux, moins exposés à la concurrence. Par ailleurs, les principaux facteurs de survie sont l'expérience du créateur, ses diplômes, son entourage et le montant investi au départ du projet. Ces jeunes entreprises sont génératrices d'emplois : plus de 12 000 postes sont toujours présents trois ans après la création, avec une hausse de 25 % de l'emploi salarié.

Le nombre d'entreprises créées a fortement augmenté depuis dix ans en région Centre comme au niveau national, avant même la mise en place du régime de l'auto-entreprise. Entre 2000 et 2008, grâce à des politiques publiques volontaristes, près de 65 % d'entreprises supplémentaires ont vu le jour dans la région, atteignant 9 400 unités sur la dernière année. Le Centre a particulièrement bénéficié de ce dynamisme, avec un taux de progression supérieur de 15 points à celui de l'ensemble des régions françaises. La loi de 2003, relative à l'initiative économique, a notamment étendu l'accès aux dispositifs d'aide de l'État et favorisé la création d'entreprise disposant de moins de capital de départ. Cette hausse du nombre de créations n'a pas engendré plus de difficultés pour les nouvelles entreprises, puisque le taux de survie à trois ans est resté élevé. En 2009, il est de 68 % contre 66 % en 2005, malgré un nombre d'entreprises accru de moitié.

Davantage de créations avec un taux de survie légèrement supérieur

Génération	Nombre de créations	Taux de survie à 3 ans (%)	
		Centre	Métropole
2006	8 240	67,8	66,0
2002	5 444	65,6	65,6

Source : Insee, Enquête Sine

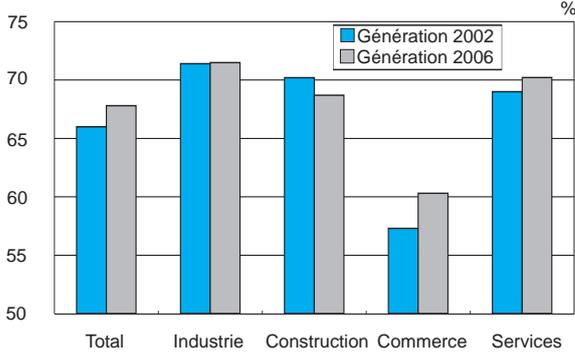
Faible impact de la crise économique sur ces nouvelles entreprises

La région Centre, comme l'ensemble du territoire national, a fortement été touchée par la crise économique en 2008 et 2009, le PIB régional baissant respectivement de 0,8 et 3,2 %. Le nombre de défaillances d'entreprise a fortement progressé, de 40 %, et près de 30 000 emplois salariés ont été détruits.

Pour autant, les entreprises créées en 2006 ont semblé peu touchées par cette récession. Leur taux de survie à

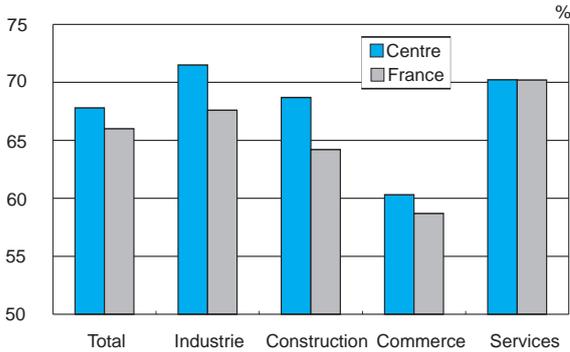
trois ans est même supérieur à celui des entreprises de la génération 2002, qui se sont pourtant développées en période de croissance économique assez soutenue. De meilleures conditions à la création et le soutien croissant des pouvoirs publics peuvent expliquer en partie cette bonne tenue. Par ailleurs, contrairement aux entreprises de taille supérieure qui dépendent de marchés nationaux ou internationaux ou qui sont sous-traitantes de plus grandes entreprises, les nouvelles entreprises, de très petite taille avec peu de salariés, répondent majoritairement aux besoins de la population locale. Ce sont par exemple des artisans du bâtiment, des gérants de petits commerces, des prestataires de services aux ménages. Elles ont bénéficié, malgré la crise, d'une bonne tenue de la consommation des ménages (+ 0,8 et + 0,9 % en 2008 et 2009, selon les comptes nationaux), le pouvoir d'achat restant bien orienté grâce à la hausse des prestations sociales et l'atonie des prix.

Comparaison des taux de survie à trois ans des générations 2002 et 2006



Source : Insee, Enquête Sine

Comparaison des taux de survie à trois ans entre le Centre et la métropole



Source : Insee, Enquête Sine

Dynamisme dans les services

Seules les entreprises de la construction semblent touchées par la crise immobilière survenue peu après la crise économique, en 2009. Le taux de survie pour la génération de 2006 est inférieur de 3 points à celui de la génération de 2002. Cette dégradation est surtout perceptible sur l'année 2009, troisième année après la création de ces entreprises, période où la contraction sur les profits a été très forte dans ce secteur. Le taux de survie baisse de 15 points entre la deuxième et troisième année, alors qu'il recule seulement de 10 points dans les services. À condition de création identique, « toutes choses égales par ailleurs », les chances de survie sont inférieures de 20 % dans la construction par rapport aux services. C'est enfin le seul domaine où l'emploi salarié a baissé au bout de trois ans. Les agences immobilières créées en 2006 ont aussi beaucoup souffert avec un taux de survie de seulement 55 %, inférieur de 10 points au taux national.

Les entreprises du commerce et des services s'en sortent mieux, avec une survie à trois ans plus élevée que pour la génération précédente, même si elle

reste relativement faible dans le commerce. Dans les services, les secteurs de l'information-communication (édition, diffusion d'information, activités informatiques, télécommunication...), de l'hébergement-restauration et des activités scientifiques et techniques (activités juridiques et comptables, conseil de gestion, recherche et développement, études de marché, contrôle et analyse technique...) sont les plus dynamiques avec des taux de survie de 75 %, supérieurs de 5 à 10 points aux taux nationaux de ces mêmes secteurs. Les résultats du secteur « industriel » sont à relativiser, puisque constitué de quelques petites entreprises de fabrication, peu représentatives du domaine.

Meilleurs taux de survie sur les territoires ruraux

Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à profil d'entreprises similaire, les chances de survie des entreprises localisées dans des zones peu denses en termes de population -territoires de moins de 100 000 habitants- sont supérieures de 20 % à celles des entreprises situées en milieu plus urbain. Les territoires du sud régional (Loches, Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Saint-Amand-Montrond) sont dotés de jeunes entreprises aux très bons taux de survie, tandis que les territoires les plus peuplés, notamment les chefs-lieux de département, ont des taux plus faibles. Seule la zone de Bourges fait exception, avec un taux de survie supérieur à la moyenne régionale. Les entreprises implantées en milieu rural profitent notamment du retour de population sur ces territoires, des retrai-

Taux de survie en 2009 selon les territoires



Source : Insee, Enquête Sine

tés ou des actifs s'éloignant des pôles d'emploi pour des raisons budgétaires d'accession à la propriété. Ces nouvelles entreprises ont, sans doute, une meilleure connaissance de leur clientèle, notamment lors d'une reprise d'activité. Enfin, elles bénéficient d'une moindre concurrence. En effet, les zones ayant le plus fort taux de création d'entreprise sont celles qui ont le plus faible taux de survie. Le Loir-et-Cher, département assez rural, présente ainsi le taux de survie le plus faible du Centre et le plus fort renouvellement de ses entreprises. Ses difficultés s'observent particulièrement dans la construction, avec un taux de survie inférieur de 13 points au taux régional, ainsi que dans les services. Dans l'Indre-et-Loire, les entreprises du commerce survivent plus difficilement qu'ailleurs face à la concurrence. Les entreprises du Loiret ont des taux de

Taux de survie à trois ans par département et par secteur d'activité

	Ensemble	Construction	Commerce	Services	Taux de création en 2006
Indre	74,9	63	74	81	8,1
Cher	71,5	70	73	72	8,8
Eure-et-Loir	70,2	77	60	73	9,4
Loiret	67,9	72	60	69	9,6
Indre-et-Loire	65,2	69	52	69	9,7
Loir-et-Cher	62,2	56	62	66	9,9
Centre	67,8	69	60	70	9,4

Source : Insee, Enquête Sine

L'accompagnement des projets de création et de développement des entreprises : une priorité régionale

La création et le développement des entreprises constituent des clés majeures du développement économique. La Région a conforté sa place de chef de file en matière économique en étant à l'origine de 75 % des aides aux entreprises. L'accompagnement des projets de création et de développement des entreprises, que ce soit à travers des aides individuelles ou à travers des soutiens aux démarches de filières, figure parmi les priorités de la Région.

En cette période de fragilité économique, la Région Centre a souhaité s'associer à l'Insee avec l'objectif de disposer d'un éclairage sur l'évolution des entreprises nouvellement créées et les facteurs contribuant à leur pérennité.

Région Centre

survie proches des taux moyens régionaux dans l'ensemble des secteurs.

Les taux de survie sont supérieurs au taux régional dans le Cher grâce au commerce, dans l'Eure-et-Loir de par la construction, et dans l'Indre du fait du commerce et des services, tandis que la construction y est plus en difficulté.

L'expérience et la formation : des atouts pour réussir

En 2006, trois entreprises régionales sur dix ont été créées par des femmes. Trois ans plus tard, 66 % de ces entreprises sont encore actives dans la région comme au niveau national. Les entreprises régionales créées par des hommes ont un taux de survie légèrement supérieur, de près de 3 points. Cet écart s'explique en partie par le profil du créateur et les conditions de la création, légèrement plus défavorables aux femmes. Elles sont un peu plus souvent au chômage, ont moins de capital de départ et créent davantage dans les secteurs fragiles comme le commerce. D'autre part, celles qui ont des enfants à charge ont des chances de survie réduites de 20 % par rapport à celles qui n'en ont pas ainsi que vis-à-vis des hommes, quelle que soit leur charge familiale. Par ailleurs, l'expérience et le diplôme sont des facteurs importants pour la réussite des nouvelles entreprises. Près de 70 % des créateurs d'entreprise de la région sont diplômés de l'enseignement supérieur, général ou professionnel. Sans diplôme, la survie de l'entreprise est plus difficile : elle est de 60 % pour les non-diplômés, de 68 % pour les diplômés du général ou du professionnel et de 72 % pour les titulaires de diplôme de l'enseignement supérieur. Ces écarts se sont creusés par rapport aux entreprises de la génération 2002.

En 2006, la moitié des entrepreneurs étaient actifs avant la création de leur entreprise, 40 % étaient au chômage et 10 % sans activité. À conditions comparables, être actif augmente de 30 % les chances de pérenniser son entreprise. De plus, un niveau élevé de qualification dans la profession antérieure favorise la durée de vie de l'entreprise, notamment pour les cadres. Une expérience précédente dans le même secteur d'activité est aussi un atout (+ 6 points par rapport à un secteur différent). Enfin, créer son entreprise comme artisan augmente ses chances de survie de 20 %.

Les créateurs âgés de 30 à 49 ans présentent les taux de survie les plus élevés (70 %). En deçà de cette tranche d'âge, la faible expérience peut représenter un handicap (60 % de survie), même si le taux de survie à cet âge s'est sensiblement amélioré par rapport à la génération 2002. Au-delà de 50 ans, le taux de survie est aussi légèrement inférieur à celui des 30-49 ans.

Les autres ingrédients du succès : le capital de départ, l'aide financière et l'entourage

Près de 70 % des créateurs ont bénéficié de conseils de leur entourage. C'est un facteur de réussite pour pérenniser son entreprise, encore plus que pour la génération précédente. L'importance des moyens financiers engagés au départ influe de façon significative sur la survie des entreprises : les créateurs qui disposaient de plus de 40 000 euros en 2006 ont un taux de survie de 81 %, contre 61 % pour les projets réalisés avec moins de 8 000 euros.

En région Centre, comme à l'échelon national, 44 % des créateurs ont bénéficié d'une aide financière. En disposer au départ favorise de 20 % la

Les chances de survie en 2009 des entreprises créées en 2006

Variable	Chances de survie
Sexe et présence d'enfants au domicile	
homme sans enfant	Ref
homme avec enfants	1
femme sans enfant	1
femme avec enfants	0,8
Secteur d'activité	
services	Ref
construction	0,8
commerce	0,6
industrie	1
Localisation	
Loiret	Ref
Cher	1
Eure-et-Loir	1
Indre	1,3
Indre-et-Loire	0,9
Loir-et-Cher	0,8
Âge du créateur	
plus de 50 ans	Ref
40-50 ans	1,2
30-40 ans	1,2
moins de 30 ans	0,8
Diplôme	
baccalauréat	Ref
sans diplôme	0,9
BEP, CAP	1
études supérieures	1,1
Capital investi à la création	
16 000 à 40 000 €	Ref
moins de 8 000 €	0,6
8 000 à 16 000 €	0,8
plus de 40 000 €	1,3
Catégorie juridique	
personne physique	Ref
personne morale	1,6
Aide d'un organisme	
non	Ref
oui	1,2
Activité préalable	
sans activité	Ref
chômeur	0,9
en activité	1,3

Lecture : les créateurs ayant une activité préalable réussissent mieux : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité qu'une entreprise créée par une personne ayant une activité préalable soit encore active trois ans plus tard est de 1,3 fois celle d'un créateur sans activité préalable (situation de référence : Ref). À l'inverse, les créateurs chômeurs ont moins de chance (0,9) de réussir que les créateurs ayant une activité au préalable.

Source : Insee, Enquête Sine

réussite à trois ans. Les aides ont été principalement accordées aux demandeurs d'emploi, les trois quarts d'entre eux en bénéficiant. Pour autant, leur réussite reste inférieure et aurait été encore plus réduite sans elles. L'impact de l'aide est significatif pour les chômeurs de moins d'un an, dont le taux de survie est supérieur de 10 points à ceux qui ne l'ont pas

Contexte favorable pour les entreprises aidées par la Région

Le dispositif CREATEM visait, en 2006, à accompagner la création d'entreprise en octroyant une aide financière toute en subvention jusqu'à 10 000 euros, le complément, si besoin, sous forme d'avance remboursable à taux zéro. L'aide est d'un maximum de 40 000 euros. CREATEM a été remplacé en mai 2011 par le dispositif CAP Artisanat Création.

En 2006, 257 entreprises ont reçu une aide CREATEM par le Conseil régional du Centre. D'après l'enquête Sine, le taux de survie de ces entreprises trois ans après leur création est très élevé, de l'ordre de 95 %. Ces entreprises ont été sélectionnées en fonction de critères qui sont des gages de réussite : de nombreuses reprises d'activité, des capitaux de départ plus importants que la plupart des autres entreprises créées, des créateurs ayant une autre activité auparavant (souvent artisanale), une part importante d'entreprises en milieu rural. Par ailleurs, parmi les entreprises soutenues, la part de commerçants (dont les taux de survie sont généralement moins bons) est faible. L'autre facteur explicatif de cette réussite est le montant de l'aide régionale qui est élevé, égal au montant de départ de l'entreprise, qui leur permet ainsi de pouvoir investir ou constituer une réserve de précaution.

Ce résultat entre bien dans l'objectif stratégique de cette aide régionale qui vise à dynamiser des projets porteurs et les accompagner dans leur croissance.

reçue. Elle a moins d'effet pour les chômeurs de plus d'un an.

Hausse sensible de l'emploi salarié en trois ans

En 2006, la plupart des créateurs (82 %) sont seuls au démarrage de

leur projet tandis qu'ils ne sont que 6 % à employer trois salariés ou plus. Au bout de trois ans, la part des entreprises embauchant passe de 18 à 33 %, les deux tiers n'ayant toujours pas de salarié.

Entre 2006 et 2009, l'emploi total des jeunes entreprises a baissé de 11 %

tandis que dans le même temps l'emploi salarié augmentait de 25 %. La baisse de l'emploi non-salarié s'explique par la cessation d'un tiers des entreprises. La hausse de l'emploi salarié vient de la croissance des entreprises restantes. Cette augmentation est plus importante que pour la génération 2002, qui n'a progressé que de 8 %. En 2009, l'emploi salarié croît sensiblement dans les services et le commerce, de l'ordre de 40 %, mais diminue légèrement dans la construction (- 4 % entre 2006 et 2009). Il progresse fortement dans l'Indre-et-Loire, de près de 70 %, en partie grâce à la forte croissance de quelques entreprises de services et d'une entreprise industrielle.

Près de 5 200 emplois sont présents en 2009 au sein des entreprises créées au premier semestre 2006. Rapportés à une année, ce sont près de 12 000 emplois qui perdurent trois ans après la création, soit 2 % de l'emploi régional. La

création de ces petites entreprises soutient ainsi de façon significative la croissance de l'emploi en région Centre. ♦

Les aides aux entreprises

Les aides aux entreprises sont des interventions financières ou techniques traduites par un apport à l'entreprise ou à l'inverse par une réduction de coûts. Elles s'appliquent de façon dérogatoire et en contrepartie d'une action engagée par l'entreprise.

Principales aides de l'État :

L'Accre (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises), créée en 1979, consiste en une exonération de charges sociales pendant un an et le cas échéant à un maintien du revenu pendant les premiers mois de la vie de l'entreprise. D'autres dispositions de cette loi sont entrées en vigueur courant 2004.

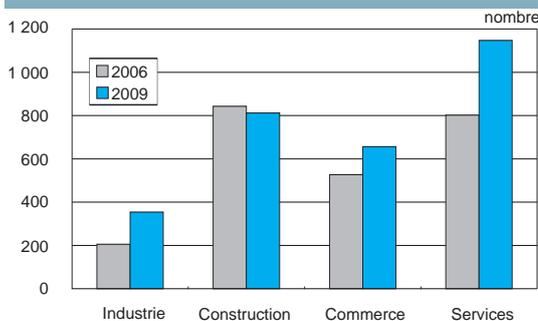
L'Eden (encouragement au développement d'entreprises nouvelles) a été créé fin 1999. Ce dispositif vise à faciliter l'accès au crédit bancaire par le biais d'une aide financière et à pallier l'inexpérience grâce à un accompagnement post-crétion. Transformé en prime en septembre 2001, il a retrouvé, en septembre 2004, le statut d'avance remboursable sur cinq ans.

Les **chèques-conseil** permettent aux bénéficiaires de l'Accre et d'Eden d'être conseillés par des experts qualifiés dans de nombreux domaines.

La loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique (J.O. du 5 août 2003), vise à promouvoir la création, la reprise et la transmission d'entreprise par un ensemble de mesures simplifiant les formalités administratives tout en permettant un accompagnement social des projets.

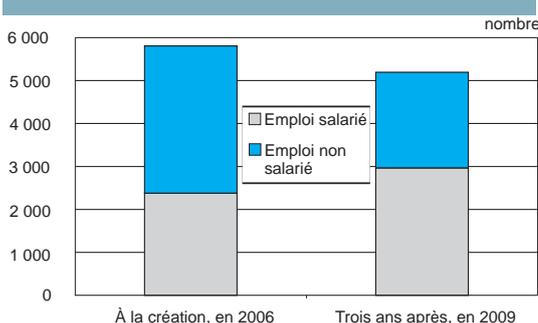
La loi étend notamment les dispositifs Accre et Eden aux bénéficiaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise et n'impose plus de disposer d'un capital minimum de 7 500 euros dans le cas d'une création de société à responsabilité limitée (Sarl).

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité entre 2006 et 2009



Source : Insee, Enquête Sine

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2009 (premier semestre)



Source : Insee, Enquête Sine

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Création d'entreprise : le concept de création d'entreprise englobe toutes les unités juridiques qui démarrent une activité économique. Depuis le 1^{er} janvier 2007, la création d'entreprise correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production. Il s'agit d'un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons. Cette nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que celle de création ex-nihilo puisqu'elle inclut notamment :

- la réactivation d'entreprise dont la dernière cessation remonte à plus d'un an ;

- la réactivation d'entreprise après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- la reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Les taux de survie de la génération 2002 sont basés sur l'ancien concept de création d'entreprise. La prise en compte en 2002 de création d'entreprise hors champ en 2006 peut rendre les comparaisons entre générations délicates. Cette étude réalise tout de

même ces comparaisons car ces créations ne représentent que 5 à 7 % de l'ensemble des créations et leur taux de survie n'est pas très différent de celui de la moyenne des entreprises.

Taux de survie à n années : proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur nième anniversaire.

Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprise d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Méthodologie

1) L'enquête Sine

Cette étude a pour source le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises), qui est un système permanent d'observation des nouvelles entreprises. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées une même année : on parle de « génération » d'entreprises. L'ossature de ce système repose sur trois enquêtes directes par voie postale : la première intervient dès les premiers mois de la création d'entreprise, la seconde est réalisée la troisième année de son existence et la troisième au bout de cinq ans. Seules les créations pures et les créations par reprise sont concernées par cette enquête, les créations par réactivation ne le sont pas.

Le dispositif a débuté en 1994 avec l'interrogation des entreprises créées au premier semestre.

L'analyse présentée ici repose essentiellement sur l'enquête réalisée à l'automne 2009 et concerne les entreprises créées au premier semestre 2006. Les 2 159 entreprises créées au premier semestre 2006 en région Centre et toujours actives fin 2009 ont été interrogées. Elles font partie du champ ICS (industrie, commerce, services) qui couvre les activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

2) Analyse « toutes choses égales par ailleurs »

L'analyse des chances de survie à trois ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée « Ref ». Les effets des autres variables sont annulés, d'où une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Plus le coefficient est élevé (et supérieur à 1), plus la probabilité est forte que l'entreprise atteigne son troisième anniversaire ; plus il est faible (et inférieur à 1), plus la probabilité est faible que l'entreprise atteigne son troisième anniversaire.

Pour en savoir plus

« Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2009 : la génération 2006 trois ans après », *Insee Résultats* n° 51, février 2011.

« Créations et créateurs d'entreprises en région Centre - Enquête 2007 : la génération 2002 cinq ans après », *Insee Centre Dossiers*, juin 2010.

« La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1277, janvier 2010.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : plus d'une sur deux est toujours active en 2007 », *Insee Première* n°1274, janvier 2010.

« Créateurs d'entreprise en région Centre - comparaison des générations 2002 et 2006 », *Insee Centre Dossiers*, novembre 2008.

« Création d'entreprise : l'expérience, une clé de réussite », *Insee Centre Info* n° 147, janvier 2008.

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Équipe de projet

Bastien Fuentes
David Guillemain
Catherine Montigny

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin
Renée Rabany

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre